



Centre de Formation d'Apprentis Agricole
et Horticole des Landes

2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy

Antenne Mugron

Route de Pomarez - 40250 Mugron



Bac Professionnel

Maintenance des Matériels Agricoles

Codes ROME : I1603



Certification préparée

Bac Professionnel
Maintenance des Matériels
Agricoles - Option A
Niveau 4

RNCP39327

Certificateur : Ministère éduca-
tion nationale

Date échéance certification :
31/12/2028

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Le/la titulaire du Baccalauréat
Professionnel Maintenance
des Matériels Agricoles est
amené(e) à exercer ses activi-
tés dans des entreprises de
distribution, de maintenance,
de service et de location de
matériels.

Plus d'infos :

[https://www.anefa.org/metiers/
grandes-cultures/mecanicien-
agricole/](https://www.anefa.org/metiers/grandes-cultures/mecanicien-agricole/)

Objectifs

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac professionnel organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, planifie les opérations...

Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Il exerce un rôle d'accueil et de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements.

Contenu - capacités

- U11 : Mathématiques
- U12 : Sciences physiques et chimiques
- U2 : Analyse préparatoire à une intervention
- U31 : Réalisation d'interventions sur un matériel
- U32 : Communication technique : diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement
- U33 : Activité de maintenance en milieu professionnel
- U34 : Économie - gestion
- U35 : Prévention - santé - environnement
- U4 : Langue vivante
- U51 : Français
- U52 : Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- U6 : Arts appliqués et cultures artistiques

Obtention de la certification

La formation étant organisée en modules, elle vous permet de bénéficier du contrôle en cours de formation (CCF) qui compte pour partie à l'examen. L'autre partie de l'examen se déroule sous la forme d'épreuves terminales écrites et orales.

Lieu de formation

CFAAH - Site de Mugron - Route de Pomarez - 40250 Mugron

Apprentissage

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 3 ans (seconde, première, terminale) et est menée en alternance à raison de :

- 1850h de formation au CFA (soit environ 15 semaines au CFA en classe de 2nd, 19 semaines en classe de 1^{ère} et 19 semaines en classe de terminale)
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Référent handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'admission

Entrée en formation possible dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3^{ème}.
Satisfaire aux tests de pré-requis.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de la mécanique agricole.

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Conditions de rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Contacts

Service inscription :

05 58 97 90 31

cfa.landes@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>

